

RÈGLEMENT GENERAL
« JEU INTERNET VIRGIN RADIO »
SAISON 2020/2021
ADDITIF N° 3

La SAS Europe 2 Entreprises organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « Jeu Internet VIRGIN RADIO » dont le règlement doit être complété par additif.

Le présent additif modifie ou complète selon le cas ledit règlement pour la Période de Jeu du 31 août 2020 à 10h00 au 4 septembre 2020 à 23h59.

Les termes utilisés avec des majuscules sont définis dans le règlement.

▪ **Pour l'application de l'article 2 :**

La Période de jeu est ouverte uniquement aux majeurs.

▪ **Pour l'application de l'article 4 :**

Le nombre maximum de participation autorisée par participant pour la Période de Jeu est de 1 (une).

La question et la bonne réponse correspondante sont détaillées en annexe 1 non disponible au public avant la fin de la Période de Jeu.

▪ **Pour l'application de l'article 5 :**

A la fin de la Période de jeu, 1 participant sera tiré au sort parmi les inscrits ayant répondu correctement aux questions et sera déclaré gagnant.

▪ **Pour l'application de l'article 6 :**

Détail du lot :

- **1 lot « 1 séjour de 2 jours pour 4 personnes à Europa Park »** d'une valeur unitaire de 736 (sept cent trente-six) euros.

Le séjour comprend :

- L'hébergement pour 4 personnes pendant 1 nuit dans un des hôtels 4 étoiles d'Europa-Park Resort
- Le petit-déjeuner buffet ;
- 1 jour d'accès pour 4 personnes à Rulantica ;
- 1 jour d'accès pour 4 personnes à Europa-Park ;

Séjour valable jusqu'au 30 août 2021, hors mois d'août et octobre et selon disponibilités.

Le gagnant devra impérativement être majeur.

▪ **Pour l'application de l'article 7 :**

Compte tenu de l'épidémie de COVID-19, les délais de livraison des dotations sont susceptibles d'être rallongés par rapport au délai habituel de 60 jours. La responsabilité de la Société Organisatrice ne pourra être engagée à ce titre.

Annexe 1 non disponible par le public avant la fin de la Période de jeu

Question : Sur quel continent se situe Europa park ?

- a. Amérique
- b. Asie
- c. Europe (bonne réponse)

La violation des dispositions du présent additif et de son règlement exposent son auteur à toutes poursuites ou actions qui pourraient s'avérer nécessaire au respect desdites dispositions.